Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 029-212901334-20260219-2026_017-DE

LOCQUIREC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-017 **Publiée le :**

L'an deux mil vingt-six, le 19 février à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 13 février 2026

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Nicolas TANGUY, Françoise HAMEURY, Thierry MERRAND, Françoise CABIOCH-LE GALL, Philippe POHAREC, Manine LE GOFF, Françoise LE MITOUARD, Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT, Bruno CASAS

Etaient absents :	Estelle FORGET	Pouvoir à	Françoise LE MITOUARD
	Yann BRIAND	Pouvoir à	Gwenolé GUYOMARC'H
	Efflam MAHE	Pouvoir à	Nicolas TANGUY

Secrétaire de séance : Françoise LE MITOUARD

Objet – Maison des Associations – Avenant N° 1 au Lot N° 2 GROS OEUVRE

Dans le cadre de la construction de la Maison des Association, au vu des conclusions de l'étude de sol réalisée par l'entreprise FONDASOL, l'entreprise RICOU, titulaire du lot N° 2 Gros Œuvre est contrainte de réaliser des travaux complémentaires au niveau des fondations du bâtiment.

Il est proposé d'approuver l'avenant présenté, d'un montant de 4.707,50 €, portant le montant du lot N° 2 à 67.968,01 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

***Approuve** l'avenant proposé au Lot N° 2 – Gros œuvre dont l'entreprise RICOU est titulaire,*

***Autorise** le Maire à signer l'avenant N° 1 d'un montant de 4.707,50 € HT, portant le total du marché à 67.968,01 € HT, soit une augmentation du marché de base de 7.44 %.,*

***Dit** que les crédits nécessaires seront prévus à l'article 231-147 du Budget 2026.*

Fait et Délibéré les jour, mois et an que ci-dessus

La secrétaire,
Françoise LE MITOUARD

Le Maire,
Gwenole GUYOMARC'H

MAIRIE DE LOCQUIREC 29241